

SYNTHESE DES REMONTEES DE TERRAIN - MAI 2020 CONFINEMENT – DÉCONFINEMENT

DOC 170 / MB – PM / V3 / 04 06 2020

Entre le 11 et le 16 mai 2020, douze réunions en visio-conférence ont été organisées par le CFEA et animées par des représentants régionaux ou des administrateurs. Une centaine de professionnels, responsables de Dispositifs d'Emploi Accompagné conventionnés (DEAcC) y ont participé, représentant quatre-vingt-dix structures. Les compte rendus et verbatims complets de chacune de ces réunions ont été transmis à chaque groupe de participants. La présente synthèse est la compilation de ces échanges.

CONTINUITÉ DE SERVICE

Pendant le confinement

L'ensemble des dispositifs a assuré une continuité de service par télétravail durant la cette période en privilégiant les accompagnements par téléphone ou visioconférences de une à plusieurs fois par semaine.

Les conseillers ont effectué un accompagnement à dominante sociale. Pour beaucoup, il s'agissait de soutenir les personnes pour : penser, organiser et optimiser ce temps disponible, pour comprendre et expliquer cette situation inédite, et rompre l'isolement.

Les réseaux sociaux digitaux ont été très investi (Facebook, WhatsApp, Padlet), mais aussi l'élaboration de « coaching bien-être » (sport et santé, culture). De nombreux supports créés à ces occasions continueront à être exploités : vidéos didactiques, tutoriels, ateliers d'écriture, proposition de formations accessibles en ligne et gratuites.

Des newsletters ont également été créées, autant à destination des personnes accompagnées que des entreprises et partenaires de l'EAcC et ont vocation à être pérennisées.

En cas de nécessité, **des déplacements aux domiciles** ont été organisés avec des protocoles spécifiques. Lorsque cela a été nécessaire, des partenaires ont été impliqués (psychologues, services de psychiatrie, etc.).

Ces accompagnements sont un réel appui pour concevoir l'après confinement dans un climat chargé d'incertitudes.

Bon nombre de conseillers en Emploi Accompagné ou job coachs ont à cette occasion **renforcé les liens avec leurs partenaires.**

Les partages d'expériences et de bonnes pratiques se sont intensifiés (ex : ouverture de ; réunions d'équipes à des conseillers isolés, webinaire, lien whatsapp, etc

Le déconfinement

Tous les dispositifs prévoient de privilégier le **télétravail** avec une **reprise progressive du présentiel**, soit en effectuant des permanences d'une journée à plusieurs journées par roulement entre salariés, ou encore en horaires décalés.

Si le suivi à distance est jugé insuffisant, l'accueil des bénéficiaires et les visites à domicile s'organisent progressivement dans le respect des gestes barrières. Ces accueils sont individuels dans des lieux proposant suffisamment d'espace.

Des ateliers collectifs à distance élaborés pendant le confinement se poursuivent, leurs formats évoluant à partir des expériences des bénéficiaires et des conseillers.

Actuellement encore, les échanges avec les partenaires se font principalement par téléphone, une minorité seulement de conseillers se déplaçant en entreprise.

Tous les Dispositifs Emploi Accompagné sont munis de **masques et de gel hydroalcoolique**, que ce soit sur dotation des autorités ou sur fonds propres.

Les masques utilisés peuvent être aussi bien des masques FFP2 que des masques chirurgicaux ou encore en tissu, parfois réalisés au sein d'établissement de rattachements (ex : ESAT).

Certains sont également équipés en visières notamment pour l'accueil de personnes malentendantes ou sourdes.

Certains lieux sont équipés de plexiglass, de gants, un dispositif compte se munir de bornes totem de distribution de gel. Un autre réfléchit, quant à lui, à équiper ses conseillers de blouses. De nombreux dispositifs fournissent aussi des **kits de nettoyage** pour les véhicules des conseillers qui se déplacent à domicile, en entreprise, ou encore à la rencontre des personnes accompagnées.

Le port du masque est soit imposé en permanence dans les locaux, soit c'est la **distanciation physique** qui est privilégié. La plupart des dispositifs ont fait le choix de fournir aux usagers des masques et du gel pour l'accès aux locaux des DEAcC.

S'agissant de la prise de température, dans la majorité des DEAcC, elle n'est pas effectuée.

Cependant, certains l'effectuent en cas de suspicion de symptômes, d'autres, sur la base du volontariat, à des plages horaires dédiés, et d'autres encore l'imposent à l'arrivée.

Les transports en commun sont, quant à eux, limités au strict minimum, voire sont interdits y compris pour la venue des bénéficiaires sur site.



RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Dans la globalité, les contacts avec les entreprises se sont poursuivis par échanges téléphoniques, les conseillers se rendant sur place étant plus rares. Certains contacts ont également été plus compliqués à rétablir, notamment auprès des grosses entreprises.

La majorité des usagers en emploi s'est retrouvée au chômage partiel, les rendez-vous d'embauche ont été reportés et les stages annulés. Seules quelques formations (ex : formation en alternance) ont pu être maintenues à distance.

Les personnes accompagnées qui ont continué à travailler pendant cette période occupent principalement des postes de nettoyage, de logistique ou d'employés de libre-service. Le contexte a aussi généré certaines missions nouvelles (prise de température, service drive). Pour les autres, il s'agissait de télétravail, ce qui a pu s'avérer difficile pour certains au vu du niveau d'autonomie attendu. Ces accompagnements ont été complexes pour les équipes des DEAcC.

Beaucoup de contrats ont été suspendus, ou n'ont pas été renouvelés pendant cette période.

Avec le déconfinement beaucoup d'entreprises restent dans l'expectative quant à des embauches nouvelles et attendent le mois de septembre pour embaucher de nouveau.

Il en va de même pour les stages et les alternances, qui ne reprendront pas avant septembre au moins dans la majorité des cas. Certaines entreprises ne sont pas encore en mesure d'autoriser la venue des conseillers dans leurs locaux, les échanges s'effectuant par téléphone.

Les dispositifs, dans l'ensemble, s'accordent à dire qu'il est nécessaire de s'armer de patience, de préparer les réembauches que les entreprises n'imaginent pas avant le mois de septembre. Par le biais d'enquête, de liens renouvelés, les équipes des DEAcC réfléchissent et essaient de penser cette après-crise sanitaire sous des horizons différents.

RELATIONS TUTELLES ET PARTENAIRES

Les DEAcC n'ont pas été destinataires de consignes spécifiques, cependant ceux dont les structures porteuses relèvent du secteur médico-social se sont appuyés sur les consignes communiquées par leurs ARS.

Les liens avec les MDPH, les missions locales, les Cap emploi ont été variables, allant de l'absence de tout contact pendant le confinement à des liens réguliers avec des prises de décisions qui se poursuivent.

Dans de rares cas, des situations ont été plus problématiques (impossibilité de joindre des mandataires de protection des majeurs, des médecins du travail).

CONFINEMENT -DÉCONFINEMENT



Sur demande de l'AGEFIPH, quelques associations gestionnaires de Cap Emploi ont mis en place une cellule d'écoute. Depuis mi-mai, on constate une montée importante de cette cellule avec Pôle Emploi qui a informé toute la file active de l'emploi.

Nous comprenons qu'il nous faut poursuivre nos efforts pour être mieux identifiés comme acteurs clés de l'environnement de l'insertion socio-professionnelle.

PERSPECTIVES ET BONNES IDÉES

- Un « trio-day » porté par la Direccte a été organisé en visio par un DEAC avec des entreprises (pour les personnes autistes notamment) pendant le confinement. Un de ces bénéficiaires a aujourd'hui une proposition de stage et un CDD tremplin.
- Pour les bénéficiaires en chômage partiel ou qui n'ont pas été repris suite au confinement, il est possible de faire appel à des conseillers juridiques de la Direccte.
- Des DEA ont mené avec les personnes accompagnées les démarches pour bénéficier des mesures de soutien financier déployées par l'Agefiph : mesures exceptionnelles (achat d'ordinateur, téléphone portable, ...).
- Certains conseils départementaux ont octroyé des subventions exceptionnelles pour l'achat d'EP
- Le confinement a été pour certains l'occasion de renforcer les liens avec les partenaires institutionnels.
- Les partages de documents et d'informations ont été intensifiés.
- Pendant le confinement, de nouvelles stratégies d'accompagnement et d'autres méthodes de travail ont été mises en place et il faut continuer dans ce sens.

A faire ensemble avec le CFEA

- Partager nos stratégies vis-à-vis des employeurs, nos bonnes pratiques post-confinement,
- Concevoir un format standard pour les données transmises aux ARS,
- Organiser d'autres réunions en visioconférence par thématiques (ex : AAH...),
- Communiquer les retours de l'enquête ANSA,
- Etre force de propositions pour des mesures incitatives de l'AGEFIPH en direction des PME (premières cibles de l'emploi accompagné),
- Etre aux côtés des DEAc qui ont démarré juste avant le confinement.